

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – LOVELY PAWS

Lovely Paws – Elodie Chalard  
Micro-entreprise – SIRET 52796505700021  
10 rue Jardel – 33100 Bordeaux  
lovelypaws@gmail.com – lovely-paws.fr

## Article 1 – Objet

Les présentes CGV régissent l'ensemble des prestations proposées par Lovely Paws : bilan comportemental, cours d'éducation, accompagnement comportemental, rencontres de socialisation, balades collectives, stages et formations.

## Article 2 – Prestations et prérequis

Le bilan comportemental constitue un prérequis obligatoire avant tout programme d'éducation personnalisé. L'accès aux prestations collectives peut être soumis à une évaluation préalable du chien. Lovely Paws se réserve le droit de refuser ou suspendre une prestation si les conditions de sécurité, de bien-être ou de compatibilité ne sont pas réunies.

## Article 3 – Méthodes de travail

Lovely Paws applique exclusivement des méthodes respectueuses du bien-être animal, fondées sur les connaissances scientifiques actuelles en comportement et apprentissage. L'utilisation ou la demande d'utilisation de méthodes coercitives, aversives ou de matériels tels que colliers électriques, étrangleurs ou à pointes est incompatible avec l'accompagnement proposé. Lovely Paws pourra mettre fin à la prestation sans remboursement en cas de non-respect répété de ces principes.

## Article 4 – Obligation de moyens

Lovely Paws est tenue à une obligation de moyens et non de résultat. Aucun résultat comportemental ou éducatif ne peut être garanti compte tenu de la variabilité individuelle des chiens et de l'implication nécessaire du propriétaire.

## Article 5 – Engagement du client

Le client s'engage à fournir des informations exactes concernant son chien, à appliquer les recommandations données, à effectuer les exercices proposés entre les séances et à participer activement au processus éducatif. L'évolution du chien dépend directement de cet investissement.

## Article 6 – Tarifs et paiement

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Les forfaits sont payables à l'avance sauf accord contraire. Toute prestation commencée est due.

## Article 7 – Forfaits

Les forfaits sont nominatifs, non cessibles et non remboursables dès lors qu'ils ont commencé à être utilisés. Sauf mention contraire, leur durée de validité est de 12 mois à compter de la date

d'achat.

## **Article 8 – Annulation et report**

Toute annulation ou demande de report intervenant moins de 48 heures avant le rendez-vous entraîne l'exigibilité intégrale de la prestation. Aucun remboursement, avoir ou report gratuit ne pourra être accordé. Cette disposition s'applique également en cas d'absence, d'oubli ou de retard du client empêchant le bon déroulement de la séance.

## **Article 9 – Santé et sécurité**

Le client déclare que son chien est identifié conformément à la réglementation en vigueur et s'engage à signaler tout problème médical, maladie contagieuse, antécédent de morsure ou difficulté comportementale. Lovely Paws pourra refuser la participation d'un chien dont l'état présente un risque pour lui-même, les autres animaux ou les personnes.

## **Article 10 – Balades collectives et transport**

L'accès aux balades collectives est conditionné à la validation préalable de la phase test. Le client autorise Lovely Paws à transporter son chien dans un véhicule adapté. Lovely Paws se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement un chien d'un groupe si son comportement compromet la sécurité ou le bien-être des participants.

## **Article 11 – Responsabilité**

Le propriétaire demeure civilement responsable de son chien pendant toute la durée des prestations. Lovely Paws ne pourra être tenue responsable des conséquences résultant d'informations inexactes, incomplètes ou de la non-application des recommandations fournies.

## **Article 12 – Droit à l'image**

Aucune photographie ou vidéo du client ou de son chien ne sera utilisée à des fins de communication sans autorisation préalable.

## **Article 13 – Données personnelles**

Les données collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre de la relation commerciale et conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

## **Article 14 – Force majeure**

Lovely Paws ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure, notamment intempéries exceptionnelles, maladie, accident ou événement indépendant de sa volonté.

## **Article 15 – Médiation de la consommation**

Conformément au Code de la consommation, le client pourra recourir gratuitement à un dispositif de médiation de la consommation. Les coordonnées du médiateur seront communiquées dès adhésion de l'entreprise à un organisme agréé.

## **Article 16 – Droit applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relèvera de la compétence des juridictions françaises.